



**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement et du
développement international**

**Fonds de solidarité pour les projets
innovants, les sociétés civiles, la
francophonie et le développement
humain**

Rapport de présentation

Comité des projets, séance du ...

N° de projet :

IDENTIFICATION DU PROJET

Intitulé :

Programme de Renforcement des Compétences de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (PRECOSUPRE)

Catégorie:	Poste <input checked="" type="checkbox"/>	Centrale <input type="checkbox"/>
------------	---	-----------------------------------

Pays partenaire(s) : Madagascar

Secteur d'activité¹ : Education, enseignement supérieur, francophonie et formation professionnelle

Montant demandé : 295 000€

Cofinancements : 0 €

Bailleurs associés : AUF, UNESCO, Région Nouvelle Aquitaine

Partenaire principal : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Madagascar (MESUPRES)

Durée du projet : 24 mois

Marqueur genre² : 1

Responsabilités :

Poste: Service de Coopération et d'Action Culturelle	Service de la Centrale : DCERR/ESR
--	------------------------------------

¹ Pour les études et recherches, la liste ne prévoit pas de secteur dédié, veuillez sélectionner le secteur qui y est rattaché

² 0 = l'égalité de genre n'est pas ciblée – 1 = la réduction des inégalités de genre est un objectif significatif – 2 = la réduction des inégalités de genre est l'objectif principal. Pour tout complément d'information, voir fiche outil annexe sur le genre, disponible sur diplomnet : http://intranet.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_outil_no2_l_indicateur_genre.pdf

<p>Equipe projet :</p> <p>Patrick PEREZ, COCAC</p> <p>Chantal BOUSQUET, COCAC Adjointe</p> <p>Matthieu FAU-NOUGARET, ETI</p>	<p>Rédacteur :</p> <p>Alexia TARDIVEL, DCERR/ESR</p>
--	--

I. Cadre de référence

1. Situation de départ et justification du projet

La récurrence de l'instabilité politique qu'a connue Madagascar depuis plus d'une décennie a considérablement freiné son économie qui est aujourd'hui classée au 130ème rang sur 144 en matière de compétitivité par le forum économique mondial.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESUPRES) pâtit de cette situation puisque seuls 3,37% du budget national malgache y sont consacrés. Pourtant, de plus en plus de jeunes Malgaches obtiennent le baccalauréat et se tournent vers l'université afin d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un emploi. La population estudiantine a presque doublé en dix ans passant de 44 984 à 110 000 étudiants (accroissement annuel de 10%).

Pour tenter de remédier à cet afflux vers les centres universitaires traditionnels, et compte tenu des difficultés de communications (géographique, numérique, etc.), le MESUPRES et les universités malgaches ont multiplié les universités de proximité en ouvrant une dizaine d'annexes d'universités – mères (Fort-Dauphin, Morondava, Morombe, Antsohihy, Sambava, Soavinandriana Itasy, Antsirabe, Fénérive Est, Ambatondrazaka, Manakara). Cette politique de proximité, si elle peut répondre à un véritable besoin, comprends toutefois de nombreux effets déstructurants.

En effet, si le nombre d'étudiants croît, celui des enseignants est en constante diminution ; cette diminution est à la fois quantitative et qualitative. Il y a actuellement **2126** enseignants–chercheurs et chercheurs–enseignants à Madagascar, et tous grades confondus, **518** d'entre eux sont en position de maintien, soit **près de 25%**.

Le corps universitaire et des centres nationaux de recherches est un corps vieillissant. L'âge moyen est de 54 ans. Beaucoup d'obstacles existent à son renouvellement. Parmi ceux-ci, il y a les problèmes dus aux conditions statutaires pour évoluer rapidement d'un grade à un autre.

D'un point de vue quantitatif, les départs à la retraite ne font pas l'objet d'un remplacement à chiffre constant (ce qui serait le minimum compte tenu de l'augmentation du nombre d'étudiants). Pour tenter de retarder au maximum les risques de déstabilisation dus au départ à la retraite, les enseignants de plus de 60 ans sont placés en position de maintien jusqu'à l'âge de 70 ans. Ainsi :

- à l'Université d'Antananarivo sur un effectif de **887** enseignants–chercheurs (tous grades confondus), **283** sont en position de maintien ;

- à l'Université Nord Antsiranana **39** enseignants – chercheurs en position de maintien sur **148** ;
- à l'Université de Fianarantsoa **44** enseignants – chercheurs en position de maintien sur **154** ;
- à l'Université de Mahajanga **50** enseignants – chercheurs en position de maintien sur **178** ;
- à l'Université de Toamasina **31** enseignants – chercheurs en position de maintien sur **105** ;
- à l'Université de Toliara **54** enseignants – chercheurs en position de maintien sur **187**.

D'un point de vue qualitatif, parmi les enseignants placés en position de maintien beaucoup sont des Professeurs titulaires, Maîtres de Conférences HDR ou Directeurs de Recherches, c'est-à-dire dans le cadre du système LMD les seuls à pouvoir encadrer des recherches doctorales. Selon les chiffres du MESUPRES, dans certaines filières (par exemple Gestion, Civilisation anglophone, Odontostomatologie, etc.), il n'y a qu'un ou deux Professeurs titulaires en position administrative de maintien sur l'ensemble du territoire malgache. **Ainsi dans le domaine très large des SHS, sur l'ensemble des universités publiques malgaches, il y a actuellement 20 professeurs titulaires dont 15 sont en position de maintien !**

La situation est similaire dans les Centres Nationaux de Recherches, car **112 des 336 personnels** titulaires sont en position de maintien. Dans deux de ces centres nationaux de recherches, il n'y a qu'un seul Directeur de recherches qui est en position de maintien (CNRIT, INSTN).

Si la politique de recrutement dépend des autorités malgaches, il paraît primordial **de soutenir les enseignants–chercheurs et chercheurs–enseignants** souhaitant évoluer dans leur carrière académique afin de pourvoir aux remplacements cruciaux pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à Madagascar.

De même, il paraît primordial de renforcer les compétences des enseignants–chercheurs et chercheurs–enseignants dans des domaines peu développés à Madagascar et à fort potentiel économique (comme par exemple, et de manière non exhaustive : l'Automatisme et l'informatique industrielle, la filière viti-vinicole, la pisciculture, etc.).

2. Politique(s) nationale(s)

Concernant l'éducation, le Plan Sectoriel de l'Education (PSE), dont l'élaboration a été soutenue par la coopération française, a été adopté en juin 2017. L'axe 1 concerne l'enseignement supérieur et vise « un enseignement supérieur de qualité accessible et équitable », le Programme 2 concerne l'assurance de « la qualité de l'enseignement supérieur ». A cette fin, il est prévu de favoriser le recrutement et le renforcement des compétences des enseignants–chercheurs et chercheurs–enseignants. Il est ainsi prévu de recruter 70 Maîtres de Conférences et 80 Assistants d'Enseignement Supérieur.

Concernant plus spécifiquement l'enseignement supérieur et la recherche, la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (SNES), adoptée en juin 2017 (élaborée avec l'aide de la coopération française) prévoit également la nécessité de recruter des personnels compétents afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et le ratio d'encadrement des étudiants.

3. Politique de coopération française

Le projet PRECOSUPRE s'inscrit en cohérence avec les conclusions du CICID notamment en ce qui a trait au renforcement de la place de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la politique française de développement et le document d'orientation stratégique « l'action extérieure de la France pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion dans les pays en développement 2017-2021 ».

PRECOSUPRE s'inscrit par ailleurs dans le cadre des engagements présidentiels formulés auprès des étudiants de l'Université Ouagadougou en novembre 2017, plus particulièrement le volet ayant trait au « *Renforcement des capacités des établissements d'enseignement supérieur africains et d'appui à la formation des professeurs* ».

Enfin, le Document Cadre de Partenariat 2016-2020 signé entre la République malgache et la République française le 26 novembre 2016 fait de l'appui à l'amélioration de l'encadrement pédagogique afin de faire face aux défis et enjeux du système LMD un de ses axes d'intervention (point 1-1.2.3).

Le Plan d'action du poste, ainsi que la Stratégie de coopération du poste ont clairement visé la nécessité de renforcer la coopération universitaire franco-malgache afin, plus particulièrement, de contribuer à la stabilisation et au développement de Madagascar. **Les projets FSP pour l'enseignement supérieur en sont la traduction depuis les années 2010.**

Initié en 2007 et terminé en décembre 2012, le projet FSP MADES 2007 2007-1 « Madagascar - Appui à la rénovation de l'Enseignement Supérieur » fait suite aux projets FSP PRESUP et MADSUP dans un contexte de coopération en faveur de l'amélioration de l'Enseignement Supérieur malgache. Il a surtout accompagné la mise en place de la réforme LMD sur l'ensemble du dispositif de formation et de recherche universitaire, tant sur le plan de la rénovation pédagogique que sur le plan institutionnel, de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation (TICE) et de la recherche. Ce projet a notamment soutenu *la mise en place des Instituts Supérieurs de Technologie*.

En se reposant sur les acquis du projet, le rapport de l'évaluation réalisée en 2014 a recommandé la mise en œuvre d'un nouveau projet FSP fondé sur les points suivants : (1) approfondir la mise en place du LMD par la modernisation de l'enseignement supérieur et de la recherche ; (2) développer les TICE en lien avec le projet Université Numérique de Madagascar (UNuM) ; (3) soutenir les démarches compétitives de la Recherche par l'innovation et faciliter son transfert vers la formation.

Plus spécifique, le projet FSP PARRUR N° 2008-23 « Promotion de la recherche en partenariat dans le secteur du développement rural », démarré en 2009, s'est achevé en juillet 2014. Au même titre que le précédent FSP FORMA, il a contribué au décloisonnement de la recherche universitaire par la promotion d'activités communes autour d'axes sectoriels prioritaires du *secteur rural*.

Le Projet FSPI – PAGESUPRE n°2017-7 « Projet d'Appui à la Gouvernance de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en faveur de l'Employabilité » (2017 – 2018) a participé à la professionnalisation de l'offre de formation en soutenant des filières émergentes (7) ou existantes (5) répondant aux besoins du marché de l'emploi, au rapprochement entre le monde de l'entreprise

et le monde académique et à la valorisation ainsi que la vulgarisation de la recherche. Parmi les douze filières soutenues, on peut retenir la Licence pro « Production et Construction Bois », la Licence pro « Viti-vinicole », la Licence pro « Aquaculture et Pisciculture », La licence pro « Bambou », la Licence pro « Information, Documentation, Archivistique et Muséologie », etc. La mise en place de la première Nuit de l'Innovation Scientifique Malgache en partenariat avec le Syndicat des Industries de Madagascar a permis la signature d'un protocole d'accord participant au rapprochement des différents acteurs. La mise en place du premier concours malgache Ma Thèse en 180s a permis non seulement de développer une prise de conscience sur la nécessité de vulgariser la recherche, mais aussi au Lauréat de représenter pour la première fois Madagascar à la finale internationale de Lausanne le 27 septembre 2018.

PRECOSUPRE s'attachera à consolider les acquis de PAGESUPRE, notamment en soutenant la formation des enseignants-chercheurs intervenant dans les formations soutenues préalablement, en approfondissant le rapprochement entre le monde académique et le monde de l'entreprise.

Dans un souci d'efficacité de l'aide apportée par les composantes de la « Maison France », PRECOSUPRE a également pour ambition de favoriser la complémentarité des actions des instituts de recherches français à l'étranger, plus particulièrement l'IRD et le CIRAD.

Ainsi PRECOSUPRE pourra venir en appui aux efforts développés par l'expertise de l'IRD et le CIRAD pour le soutien à l'écriture scientifique par la mise en place d'atelier à destination des enseignants chercheurs et chercheurs-enseignants malgaches.

De même PRECOSUPRE soutiendra les mobilités des chercheurs identifiés appartenant soit à des Jeunes Equipes Associées, soit des Laboratoires Mixtes Internationaux, soit des dispositifs en partenariat afin de leur permettre de participer à des colloques internationaux et ainsi développer qualitativement leur dossier académique. L'objectif est de capitaliser les expériences de chacun et valoriser le soutien français à l'enseignement supérieur et la recherche scientifique malagasy.

4. Politique des autres bailleurs de fonds

Durant la crise qui a marqué Madagascar dès 2009, les partenaires ont pour la plupart procédé au gel de leur coopération à l'exception de l'assistance humanitaire. **La France est demeurée le seul partenaire** à intervenir de manière ininterrompue en matière d'enseignement supérieur et de recherche et demeure aujourd'hui encore le seul partenaire d'importance dans ce secteur. Il n'en demeure pas moins que ce secteur commence à devenir très concurrentiel, notamment avec une influence croissante de la Chine.

L'Agence Française de Développement (AFD) a soutenu en 2016 avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo et le GOTICOM (groupement des opérateurs des Technologies de l'Information et de la Communication) la *création de l'Ecole Supérieure des Technologies de l'Information (ESTI)*. De plus, l'AFD est très investie dans la formation professionnelle avec, notamment, la création d'un Fonds de financement de la formation professionnelle.

Coopérations décentralisées : Les régions Nouvelle Aquitaine et Normandie sont présentes dans la formation, y compris supérieure, dans le secteur agricole avec notamment la mise en place de

l'Institut d'Enseignement Supérieur de Soavinandriana.

L'Université de la Réunion a mis en place un système de bourses d'excellence de niveau Master 2 pour les étudiants de l'Océan indien, qui bénéficie presque exclusivement aux étudiants malgaches, ainsi que deux formations délocalisées à Madagascar : Diplôme de l'école d'ingénieur et Master en Télédétection et Risques Naturels à l'Université d'Antananarivo.

La Direction Océan Indien (DOI) de l'AUF : La DOI-AUF a établi sa programmation 2014-2017 sur le thème "l'Université, moteur du développement des sociétés". Cette programmation appuie des projets de formation et de recherche à travers des Appels d'Offres régionaux. Le Projet d'Insertion professionnelle et d'Orientation à Madagascar (PIPOM), conduit par l'AUF depuis 2015 avec l'expertise de l'Espace Campus France de Madagascar, vise à créer un réseau de cellules d'orientation au sein des établissements d'enseignement supérieur publics et privés et à former des conseillers en liaison avec l'Association des Directeurs de Ressources Humaines d'Entreprises (AMDRHe) pour favoriser un rapprochement concret entre le secteur privé et le monde universitaire. La DOI soutient la gouvernance universitaire et met également l'accent, de manière transversale, sur le développement du numérique (UNuM, TICE, FOAD et déploiement du PGI Cocktail). Enfin, l'AUF a mis en place IDNEUF qui est un portail de ressources éducatives francophones.

La coopération canadienne en lien avec l'AUF a lancé à l'issue du Sommet de la Francophonie un projet de 5 années intitulé « Jeunesse malgache compétente au travail » qui vise à renforcer l'employabilité dans les domaines des métiers du bâtiment et des travaux publics, du tourisme et de l'hôtellerie et en matière d'entrepreneuriat. Ce projet est doté de 6,1 millions de dollars canadiens de la part du Canada, 700 000 dollars canadiens de la part de l'AUF et 700 000 dollars de la part d'autres partenaires. Il vise à former 2500 jeunes malgaches.

Coopération belge : Depuis 2013, l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) de la Commission de Coopération et du Développement (CDD - Fédération de la Wallonie-Bruxelles) a mis en œuvre une politique de coopération avec l'Université d'Antananarivo, via deux projets triennaux dotés de 600 000 euros chacun.

Coopération chinoise : Depuis 2008, un Institut Confucius a vu le jour à l'Université d'Antananarivo. Depuis l'influence du soft power que constituent ces instituts n'a cessé de croître et de se généraliser auprès de toutes les universités malgaches. La coopération chinoise octroie un nombre de bourses croissants aux étudiants désireux d'approfondir leurs connaissances linguistiques et culturelles en Chine, ainsi que des bourses de stages pour les enseignants.

5. Identification des bénéficiaires finaux

- *Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MESUPRES)*
- *Les six Universités publiques malgaches*
- *Les trois Instituts Supérieurs de Technologie*
- *Les neufs Centres de Recherche*
- *Les 100 000 étudiants des Universités publiques malgaches*

6. Indicateurs

Les indicateurs sont précisés pour chaque objectif.

a. Canal d'acheminement principal Choisissez un élément.

Montant canal bilatéral

295 000 euros

Montant canal multilatéral

b. Marqueurs de Rio

- Biodiversité 1
- Changement climatique - atténuation 0
- Changement climatique – adaptation 1
- Désertification 0

c. Indicateurs CICID :

1) Nombre prévisionnel d'institutions bénéficiaires d'action de renforcement de capacité dans le domaine de la culture, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie :

18

2) Nombre prévisionnel d'institutions bénéficiaires d'action de renforcement de capacité dans le domaine de la gouvernance démocratique :

0

d. Objectifs de développement durable

ODD 4.4 : Augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

ODD 8.2 : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.

ODD 8.3 : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation (...).

II. Construction logique du projet

1. Finalité

PRECOSUPRE participe au renforcement des compétences et au renouvellement des enseignants–chercheurs et chercheurs–enseignants dans les domaines considérés comme prioritaires par les partenaires malgaches, plus particulièrement dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales,

Pharmacie, Odontostomatologie, etc..

Il vise à permettre aux jeunes enseignants–chercheurs et chercheurs–enseignants de développer leurs dossiers académiques afin de pourvoir rapidement aux besoins d’encadrement et de qualité du système LMD à Madagascar.

Le renforcement des compétences nécessite également le développement de l’encadrement professionnel pour certaines filières.

Au terme du projet, les dossiers académiques des assistants et maître de conférences leur permettront de gravir rapidement les échelons, prendre des responsabilités et assurer un meilleur encadrement des étudiants, renforçant ainsi la compétitivité de l’enseignement supérieur malgache.

Les actions viseront tant à jouer le rôle d'effet levier (recherche de cofinancements d’autres partenaires techniques et financiers, des opérateurs économiques et des autorités nationales) que de capitaliser les avancées significatives des projets précédents, plus particulièrement le projet PAGESUPRE dans sa composante de valorisation de la recherche et de rapprochement entre le monde académique et le monde l’entreprise.

2. Cadre logique

Le MESUPRES a conscience qu'il se trouve actuellement dans une période charnière de l'histoire de l'enseignement supérieur. Il doit s'adapter comme le montre le Plan Sectoriel de l'Education (2018 – 2022) ou la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur.

La conjugaison des réussites – relatives - constatées sur l'OMD2 devenu ODD4 (hausse du nombre d'étudiants), de la mise en place du système LMD et du gel des recrutements du fait de la Facilité Elargie de Crédita dégradé de manière importante le taux d’encadrement des étudiants, et fait envisager des perspectives alarmantes sur l’avenir de l’enseignement supérieur et de la recherche à Madagascar.

Les liens établis avec le monde professionnel doivent être renforcés grâce à la mise en place de projets structurants afin que les compétences de l’enseignement supérieur et de la recherche puissent être mises au service du développement économique de Madagascar.

OBJECTIF PRINCIPAL: Renforcement des compétences dans l’enseignement supérieur et la recherche

Cet objectif de PRECOSUPRE répond aux attentes de nos partenaires malgaches telles qu'exprimées dans le Plan Sectoriel de l'Education et la Stratégie nationale d’enseignement supérieur et dans la lettre de Mme Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche accompagnant le présent projet. En effet le projet répond à deux des quatre priorités du MESUPRES à savoir : assurer la qualité de l’enseignement supérieur et assurer l’adéquation de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique aux besoins du développement.

A l'issue du projet, les filières universitaires existantes ou en développement disposeront d’un

personnel plus qualifié susceptible de faire face aux enjeux du renouvellement des générations, d'un encadrement de qualité et en nombre suffisant pour faire face aux besoins induits par la mise en place du LMD.

Cet objectif principal se déclinera en deux sous-objectifs et un sous-objectif Management de projet.

Sous-objectif 1 : Soutien à l'évolution des carrières des enseignants – chercheurs et chercheurs - enseignants.

Pour parvenir à ce sous-objectif PRECOSUPRE s'attachera à soutenir :

- les Universités et les Centres Nationaux de Recherches dans l'acquisition de bases de données permettant aux enseignants – chercheurs et chercheurs –enseignants de disposer de connaissances scientifiques actualisées avec le soutien de l'IRD, du CIRAD et de l'IFM ;

- à soutenir la mise en place ou la rénovation de publications scientifiques malgaches de qualité (avec un comité scientifique international) afin de permettre aux enseignants – chercheurs et chercheurs –enseignants de publier et diffuser leurs connaissances scientifiques (notamment la « Revue pour le Développement » éditée par le Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST)) ;

- De même des partenariats seront raffermissés avec des Universités françaises ayant un partenariat actif avec les universités malgaches (notamment l'Université de Grenoble – Alpes, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Avignon) afin d'accroître le nombre d'Habilitation à Diriger des Recherches à Madagascar ;

- Enfin, des soutiens à la participation à des colloques internationaux pourront être apportés qu'il s'agisse de colloques à Madagascar ou à l'étranger sous la condition d'une publication effective des communications en articles de doctrine.

PRECOSUPRE se concentrera en priorité sur les enseignants – chercheurs et chercheurs –enseignants **de moins de 40 ans pour les assistants** (et assistants de recherches) et **de moins de 45 ans pour les Maîtres de Conférences** (et Maîtres de recherches). Une attention particulière sera portée sur la problématique du genre afin de soutenir **la féminisation du corps universitaire** (au moins 40% du soutien).

Sous-objectif 2 : Le renforcement des liens entre la recherche et le monde de l'entreprise

La participation réciproque du secteur de la recherche et du secteur privé au développement économique de Madagascar est une relation gagnant –gagnant.

Ainsi, PRECOSUPRE soutiendra la décision du MESUPRES de mettre en place une Maison de la Recherche qui est conçue comme un lieu d'échanges et d'informations autour des enjeux de la recherche pour le développement.

Cette Maison de la Recherche a pour vocation d'être une vitrine externe de la recherche scientifique pratiquée à Madagascar (qu'elle soit malgache ou en partenariat avec des instituts de recherches étrangers, comme l'IRD, le CIRAD, etc...) afin d'attirer les investisseurs autour de projets pouvant faire l'objet d'un transfert de technologie.

- Le soutien prendra la forme d'équipements nécessaires au fonctionnement, mais aussi, et surtout, dans l'animation de la Maison de la Recherche en partenariat avec les autorités malgaches : Mise en place des « P'tits déjeuners de la Recherche » (lieu de rencontre trimestrielle entre chercheurs et secteurs privés)³ ; alimentation du fonds compétitifs, FIERS, autour de projets de recherches innovants répondants aux besoins des entreprises ; renouvellement de la Nuit de l'Innovation Scientifique Malgache ; et toute activité qui sera jugée opportune.

- De même, dans le cadre de la formation doctorale, un soutien particulier sera apporté au développement personnel, à la communication en français, à la vulgarisation de la recherche et à l'entrepreneuriat.

Sous-objectif 3 : Management du projet

La gestion du projet repose sur une complémentarité entre les partenaires français et malgaches concernés. La responsabilité et la mise en œuvre du projet incomberont au chef de projet sous la responsabilité du SCAC.

Le suivi du projet sera assuré quotidiennement par le chef de projet et le SCAC suivant le chronogramme et les indicateurs de résultats mentionnés ci-après. A l'issue de la première année un bilan technique et financier sera rédigé par le Chef de projet, validé par le SCAC et transmis au Département.

Un Comité de pilotage paritaire se réunira deux fois par an afin de s'assurer du bon déroulement du projet et de son adéquation avec les activités et le chronogramme initialement prévus.

A l'issue du projet PRECOSUPRE une évaluation du projet sera programmée.

INDICATEURS

Sous-objectif 1 : Soutien à l'évolution des carrières des enseignants – chercheurs et chercheurs - enseignants.

- Soutenance d'une vingtaine de HDR dans les secteurs jugés prioritaire par les autorités malgaches, mais plus particulièrement dans le domaine des SHS déficitaire à Madagascar ;
- Soutien à la publication d'une centaine d'articles, tous domaines confondus ;
- Soutien à la mise en place d'édition scientifique de qualité permettant la diffusion de l'information scientifique ;
- Soutien à l'acquisition et la mutualisation de bases de données en lien avec l'IRD, le CIRAD et l'Institut Français de Madagascar
- Soutien à la mise en place d'atelier de rédaction scientifique avec l'IRD et le CIRAD.
- Soutien à la participation des enseignants – chercheurs et chercheurs – enseignants à des colloques internationaux (10) ou à la mise en place de colloques internationaux à Madagascar (6) et la publication des actes des Colloques.

³ Il conviendra d'envisager la possibilité de mettre en place au moins une fois pendant le projet un P'tit déjeuner de la Recherche en province, plus particulièrement à Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga et Toamasina.

Sous-objectif 2 : Le renforcement des liens entre la recherche et le monde de l'entreprise

- Participation à l'équipement de la Maison de la Recherche ;
- Mise en place de « P'tits déjeuners de la Recherche » sur une base trimestrielle en lien avec les groupements d'entreprises ;
- Nuit de l'Innovation Scientifique Malgache en lien avec le Syndicat des Industries de Madagascar ;
- Participation au lancement des premiers projets du Fonds Compétitif (FIERS) rénové ;
- Développement de modules de développement personnel, entrepreneuriat et français au sein des formations doctorales ;
- Concours MT180s pour la vulgarisation de la recherche.

Sous-objectif 3 : Management du projet

- Le Comité de Pilotage se réunit de manière régulière (3 réunions sur la durée du projet).
- Les rapports annuels sur le déroulement du projet sont produits.
- Evaluation externe en fin de projet.

HYPOTHESES

Parmi les facteurs de risques, l'essentiel réside dans les conséquences de l'élection présidentielle des 7 novembre et 19 décembre 2018 et les risques de déstabilisation inhérents à ce rendez-vous, plus particulièrement concernant le public étudiant dont l'action de mobilisation est imprévisible.

Même si les deux candidats qualifiés pour le second tour ont fait de l'enseignement supérieur une de leurs priorités, il y a un aléa certain quant aux conséquences de l'acceptation ou non des résultats.

Cadre logique

	Résultats escomptés	Indicateurs vérifiables	Hypothèses de réussite	Commentaire sur le délai de réalisation
Objectif global Renforcement des compétences dans l'enseignement supérieur et la recherche	Renouvellement qualitatif des enseignants-chercheurs et chercheurs-enseignants Développement des liens entre recherche et monde de l'entreprise,	Comprend les indicateurs des différentes composantes	Les établissements universitaires et de recherche en coordination avec le MESUPRES définissent leurs filières prioritaires.	
Sous-objectif 1 (composante 1) Soutien à l'évolution des carrières des enseignants – chercheurs et chercheurs - enseignants.	La relève est assurée dans les domaines prioritaires. Rajeunissement, hausse de compétences et féminisation du corps professoral.			
Activités	<i>1.- Soutenance d'une 20 de HDR dans les secteurs jugés prioritaires par les autorités malgaches (SHS, Pharmacie, etc.) provenant des 6 Universités publiques et Centres Nationaux de Recherche en collaboration avec les Universités françaises ayant des partenariats actifs à Madagascar (notamment Université de Grenoble, Rennes, Bordeaux, Avignon, etc.)</i>			Les soutenances auront lieu avant le mois de novembre 2020

	2. Soutien à la publication d'une centaine d'articles, tous domaines confondus		Cette activité débutera en avril 2019.
	3. Soutien à la mise en place d'édition scientifique de qualité permettant la diffusion de l'information scientifique (plus particulièrement la Collection « Recherches pour le Développement » du CIDST)		Cette activité débutera en avril 2019.
	4. Soutien à l'acquisition et la mutualisation de bases de données en lien avec l'IRD, le CIRAD et l'Institut Français de Madagascar		Cette activité débutera en mai 2019.
	5. Soutien à la mise en place de deux ateliers de rédaction scientifique avec l'IRD et le CIRAD.		Cette activité se déroulera en juin 2019 et janvier 2020.
	6. Soutien à la participation des enseignants – chercheurs et chercheurs – enseignants à au moins 10 colloques internationaux ou à la mise en place de colloques internationaux pluridisciplinaires à Madagascar et la publication des actes des Colloques(6).		Cette activité débutera en avril 2019.
	Sous-objectif 2 (composante 2) Le renforcement des liens entre la recherche et le monde de l'entreprise	La Maison de la Recherche devient la vitrine de la recherche à Madagascar, du lien raffermi entre la recherche et le monde de l'entreprise.	
Activités	1. Participation à l'équipement de la Maison de la Recherche		Avril – Juin 2019
	2. Mise en place de P'tits déjeuners de la Recherche sur une base trimestrielle en lien avec les groupements d'entreprises.		Avril, Juillet, Octobre 2019 et Janvier, Avril, Juillet et Octobre 2020.
	3. Participation au lancement des premiers projets du Fonds Compétitif (FIERS)		Mai 2019
	4. Concours MT180s pour la vulgarisation de la recherche.		Décembre 2019
	5. Développement de modules de développement personnel, entrepreneuriat et		Juin 2019

	<i>français au sein des formations doctorales.</i>			
Sous-objectif 3 (composante 3) Management du projet	Le projet est géré en conformité avec le calendrier et les résultats attendus pour chacune des composantes.	<ul style="list-style-type: none"> - Le Comité de Pilotage se réunit de manière régulière. - Les rapports annuels sur le déroulement du projet sont produits. - Une évaluation externe est réalisée à l'issue du projet 		Juin 2020

3. Identification des risques

L'objectif de PRECOSUPRE étant de promouvoir une nouvelle génération d'enseignants – chercheurs et chercheurs – enseignants en prenant en compte la dimension genre, il faudra dépasser certaines réticences sociologiques.

En effet, comme dans de nombreux pays d'Afrique francophone, il n'est culturellement pas évident de soutenir des « jeunes » universitaires. Souvent les plus « anciens » souhaitent qu'ils avancent à l'ancienneté et peuvent mal accepter que leur carrière soit plus rapide.

De même, l'approche genre est une approche nouvelle. Car si statistiquement, les femmes sont souvent majors de promotion et majoritaires en nombre jusqu'en M1, après elles ne représentent plus qu'une minorité des enseignants.

4. Prise en compte du facteur genre

Environ 30% des enseignants – chercheurs et chercheurs – enseignants sont des femmes.

Mais, le pourcentage des femmes diminue au fur et à mesure que l'on évolue en grade. Si les femmes représentent environ 40% des assistants, leur pourcentage n'est plus que de 20% pour les postes de Professeurs titulaires. Il y a une sorte de « plafond de verre ».

PERCOSUPRE s'attachera à intégrer au moins 40% de femmes dans ces activités de formation.

5. Actions spécifiques en faveur de la jeunesse

Le projet a pour objectif de relever les compétences des enseignants – chercheurs et chercheurs – enseignants afin de leur permettre de mieux encadrer quantitativement et surtout qualitativement le LMD à Madagascar.

PERCOSUPRE vise aussi à permettre aux jeunes doctorants (environ une centaine) d'être mieux formés et de faire connaître leurs recherches au plus grand nombre, ce qui leur permettra une meilleure intégration soit dans l'enseignement et la recherche publique soit dans le secteur privé.

III. Financement du projet

1. Budget

	Poste	Services Centraux	Total en euros
Composante 1 – Soutien à l'évolution des carrières des enseignants – chercheurs et chercheurs - enseignants	183 000	0	183 000
Activité 1-1 : Soutenance d'une 20 de HDR dans les secteurs jugés prioritaire par les autorités malagasy	80 000		
Activité 1-2 : Soutien à la mise en place d'édition scientifique de qualité permettant la diffusion de l'information scientifique	15 000		
Activité 1-3 : Soutien à l'acquisition et la mutualisation de bases de données en lien avec l'IRD, le CIRAD et l'Institut Français de Madagascar	8 000		
Activité 1-4 : Soutien à la mise en place d'ateliers de rédaction scientifique avec l'IRD et le CIRAD	20 000		
Activité 1-6 : Soutien à la participation des enseignants – chercheurs et chercheurs – enseignants malgaches à des colloques internationaux	30 000		
Activité 1-7 : la mise en place de colloques internationaux pluridisciplinaire à Madagascar et la publication des actes des Colloques	30 000		
Composante 2 : Le renforcement des liens entre la recherche et le monde de l'entreprise	80 000	0	80 000
Activité 2-1 : Participation à l'équipement de la Maison de la Recherche	10 000		
Activité 2-2 : Mise en place de P'tits déjeuners de la Recherche sur une base trimestrielle en lien avec les groupements d'entreprises	7 000		
Activité 2-3 : Nuit de l'Innovation Scientifique Malgache en lien avec le Syndicat des Industries de Madagascar.	7 000		
Activité 2-4 : Participation au lancement des premiers projets du Fonds Compétitif (FIERS)	40 000		

Activité 2-5 : Développement de modules de développement personnel, entrepreneuriat et français au sein des formations doctorales.	10 000		
Activité 2-6 : Concours MT180s pour la vulgarisation de la recherche.	6 000		
Composante 3 – Management du projet	28 000	0	28 000
Activité 4-1 : Gestion et suivi du projet	15 000		
Activité 4-2 : Réunions du Comité de Pilotage	3000		
Activité 4-3 : Evaluation du Projet	10 000		
Imprévus (taux de change)	4 000		
TOTAL en euros de PRECOSUPRE	295 000		295 000

2. Financements

	Investissements incorporels	Investissements corporels	Total en euros
MAE	265 000	30 000	295 000
FSPI			

3. CEP

Année1	Nb de mois	Libellé Pays ou Entité Centrale		Type de projet											
2019	24	MADAGASCAR		FSP1											
Code Budgétaire	Nature de dépenses	Légende	Mise en œuvre	Composante année 2019				Total 2019 en €	Composante année 2020				Total 2020 en €	Total 24 mois en €	Seuil maximal nature de dépenses
				C1	C2	C3	Management		C1	C2	C3	Management			
10	Investissement immobilier		P					0					0	0	
			S					0					0	0	
20	Investissement mobilier	(a)	P		10 000			10 000					0	10 000	0
			S					0					0	0	
30	Transferts financiers		P		40 000			40 000					0	40 000	
			S					0					0	0	
40	Fournitures consommables		P				2 000	2 000				2 000	2 000	4 000	
			S					0					0	0	
51	Études	(b)	P	10 000				10 000	15 000			10 000	25 000	35 000	
			S					0					0	0	
53	Formation		P	60 000	15 000			75 000	40 000	15 000			55 000	130 000	
			S					0						0	0
54	Autres services extérieurs		P					0					0	0	
			S					0						0	0
55	Missions courtes		P	60 000			3 000	63 000				3 000	3 000	66 000	
			S					0						0	0
60	Personnel local	(c)	P				3 000	3 000				3 000	3 000	6 000	0
			S					0						0	
70	Autres		P					0					0	0	
			S					0						0	0
80	Divers et imprévus	(d)	P				2 000	2 000				2 000	2 000	4 000	0
			S					0						0	
Total Mise en œuvre			P	130 000	65 000	0	10 000	205 000	55 000	15 000	0	20 000	90 000	295 000	
			S	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total / composante (projet)				130 000	65 000	0	10 000	205 000	55 000	15 000	0	20 000	90 000	295 000	
Total de tous les co-financements													0		
Total Budget (Total Projet + Total co-financement)													295 000	0	

4. Décaissements

Année	Décaissement (en euros)
<i>n</i>	205 000
<i>n+1</i>	90 000

IV. Mise en œuvre et gouvernance du projet

1. Partenariats

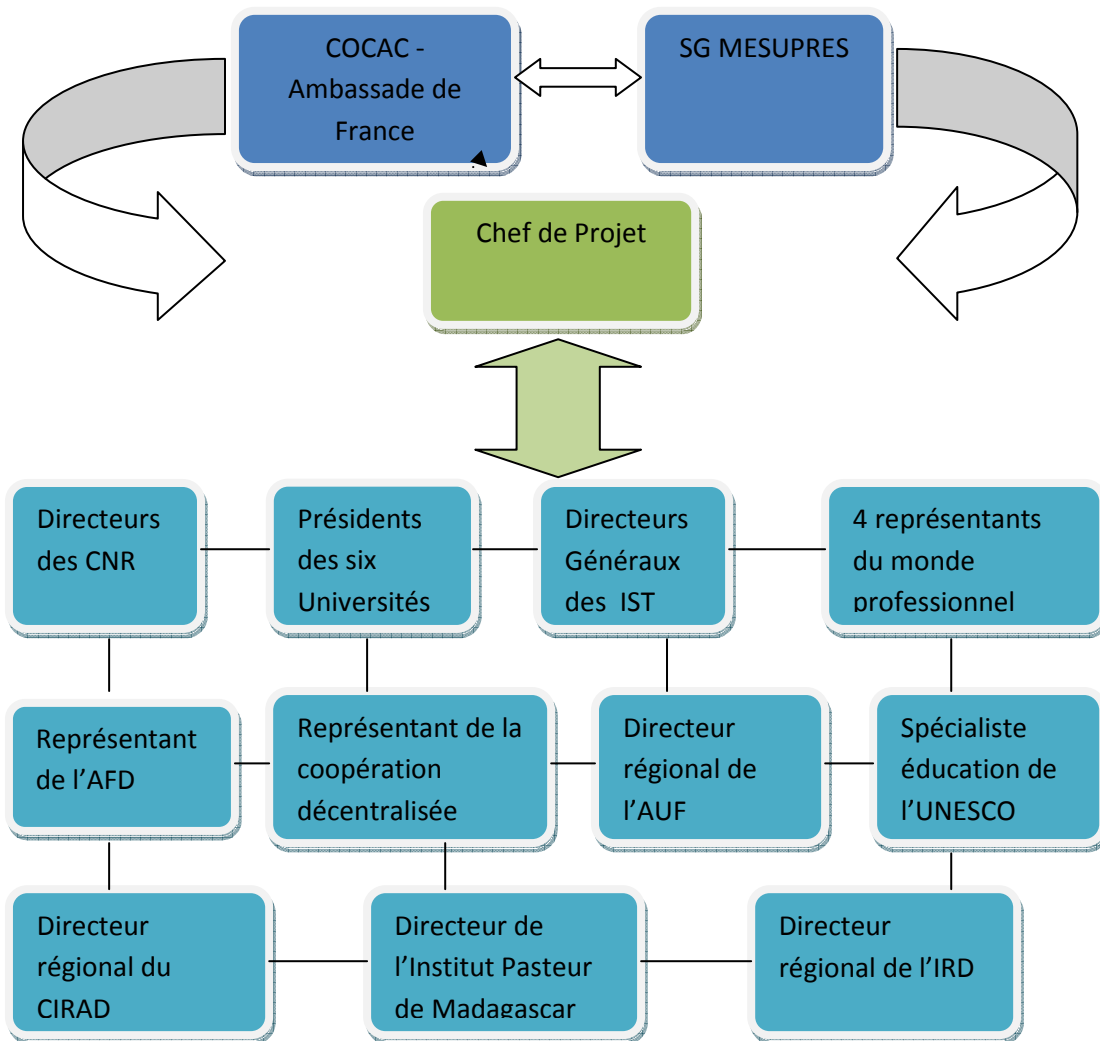
Les principaux partenaires du projet PRECOPSUPRE sont le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES), les Etablissements d'Enseignement supérieur malgaches et les Centres Nationaux de Recherches (CNR) puisqu'ils ont la charge du développement des offres de formations supérieures et de la recherche.

Les organes représentatifs des entreprises au niveau national, plus particulièrement le Syndicat des Industries de Madagascar, le FIVMPAMA (groupement des PME malgaches), le Groupement des Entreprises Malgaches (GEM) ou l'Association malgaches des Directeurs RH d'entreprises (AmDRHe), ou au niveau local avec lesquels de nombreux liens ont été établis, notamment dans le cadre de PAGESUPRE, seront associés au projet.

Les partenaires français présents à Madagascar et plus particulièrement l'AFD, l'IRD et le CIRAD seront bien évidemment des partenaires incontournables sur l'expertise desquels le projet s'appuiera. Par ailleurs, l'espace Campus France de Madagascar sera un partenaire privilégié ainsi que les coopérations décentralisées, telles que celle entre la région Nouvelle Aquitaine et la région Itasy, qui ont indiqué leur disponibilité pour accompagner le projet.

Les partenaires internationaux actifs dans le domaine de l'enseignement supérieur au premier rang desquels l'AUF et l'UNESCO seront bien évidemment présents tout au long du projet. L'AUF, plus particulièrement, considère qu'il s'agit d'une priorité nécessitant une coordination accrue des actions entreprises.

2. Organigramme



3. Modalités de pilotage, suivi et évaluation

a) *Comité de pilotage*

Un Comité de Pilotage (COFIL) sera mis en place sur une base mixte. Il se réunira une fois par an et autant que de besoin, de manière extraordinaire, à la demande de l'une des parties.

Les objectifs de ce Comité sont :

- D'apprécier l'état d'avancement du projet, les réalisations et leurs concordances avec le chronogramme et les objectifs du présent FSPI ;
- D'examiner et d'apporter une solution, le cas échéant, à toute question susceptible de freiner le bon déroulement du programme ;
- De proposer toute réorientation du projet qui s'avérerait nécessaire en cours d'exécution ;

- D'assurer sur une base consensuelle les meilleures conditions de leur réalisation selon le calendrier prévu.

Sa composition de 32 membres sera la suivante, comme indiqué dans l'organigramme :

Pour la partie malgache :

- Le Secrétaire Général du MESUPRES ou son représentant, co-président
- Les Directeurs des neuf Centres Nationaux de Recherches (CNR)
- Les six Présidents d'Universités ou leurs représentants
- Les trois Directeurs Généraux d'IST
- Quatre représentants des organes représentatifs du monde professionnel malgache (SIM, FIMVPAMA, GEM, AmDRHe)

Pour la partie française :

- Le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle ou son représentant, co-président
- Le Chef de Projet, secrétaire
- Le Directeur pays de l'AFD ou son représentant
- Un représentant de la coopération décentralisée
- La Directrice régionale de l'IRD
- Le Directeur régional du CIRAD
- Le Directeur de l'Institut Pasteur de Madagascar

Au titre des PTF :

- Le Directeur régional de l'AUF ou son représentant
- Le Spécialiste éducation de l'UNESCO.

Le COPIL sera co-présidé par le Secrétaire Général du MESUPRES et le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France. Le Chef de projet assurera le secrétariat.

Le Chef de Projet aura la responsabilité de convoquer les réunions du COPIL au moins quinze jours avant la date arrêtée. La convocation sera accompagnée de l'ordre du jour de la réunion ainsi que de tous les documents nécessaires à la bonne tenue de celle-ci.

Le quorum est fixé à la moitié des membres statutaires, ou de leurs représentants.

Les décisions sont prises par consensus, à défaut à la majorité des membres présents lors de la réunion.

b) Suivi et évaluation du projet.

Le Chef de projet établira un rapport technique et financier annuel sur l'avancement du projet PRECOSUPRE, sous la responsabilité du COCAC. Au terme du projet, une évaluation externe sera effectuée.

c) Chronogramme des activités

Activités prévues par PRECOSUPRE	2019										2020									
	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Soutenance d'une 20 de HDR																				
Soutien à la publication d'une centaine d'articles																				
Soutien à la mise en place d'édition scientifique de qualité permettant la diffusion de l'information scientifique																				
Soutien à l'acquisition et la mutualisation de bases de données en lien avec l'IRD, le CIRAD et l'Institut Français de Madagascar																				
Soutien à la mise en place d'atelier de rédaction scientifique avec l'IRD et le CIRAD.																				
Soutien à la participation des enseignants – chercheurs et chercheurs – enseignants à des colloques internationaux ou à la mise en place de colloques internationaux à Madagascar et la publication des actes des Colloques.																				
Participation à l'équipement de la Maison de la Recherche																				
Mise en place de P'tits déjeuners de la Recherche																				
Nuit de l'Innovation Scientifique Malgache																				
Participation au lancement des premiers projets du Fonds Compétitif (FIERS)																				
Développement de modules de développement																				

personnel, entrepreneuriat et français au sein des formations doctorales.																				
Concours MT180s pour la vulgarisation de la recherche.																				

4. Communication

En termes de communication un plan sera adopté afin d'utiliser tous les moyens modernes pertinents pour faire connaître le projet dans un premier temps, puis dans un second temps montrer sa plus-value, ses réussites.

Il y aura dans un premier temps, une phase de communication institutionnelle afin de permettre une meilleure visibilité auprès de nos partenaires malgaches tant à Antananarivo que dans les provinces. Nous nous appuierons sur les supports de communication de l'Ambassade de France, de l'Institut Français de Madagascar y compris l'Espace Campus France (Site internet, Facebook, Twitter, etc.). Nous nous appuierons aussi sur les services de presse du MESUPRES, des Universités et Instituts ainsi que de nos partenaires membres du Comité de Pilotage.

Par ailleurs un compte Facebook dédié à PRECOSUPRE sera ouvert à l'image de celui du projet précédent (<https://www.facebook.com/pagesupre.pagesupre>).

V. **Situation en fin de projet**

A l'issue du projet, les départs définitifs à la retraite dans les filières identifiées seront qualitativement remplacés tant dans les universités que les Centres Nationaux de Recherches. Une vingtaine d'HDR auront été soutenues en SHS, Pharmacie, notamment ; Une centaine d'articles auront été publiés permettant à leurs auteurs d'évoluer plus rapidement dans leur carrière.

Une nouvelle génération d'enseignants – chercheurs et chercheurs – enseignants, **plus jeune et féminisée**, produira plus d'articles, aura participé à des colloques internationaux permettant ainsi de valoriser la recherche malgache à l'international mais également de développer son dossier académique nécessaire au développement des compétences et à un meilleur encadrement du LMD à Madagascar.

La Maison de la Recherche deviendra l'acteur incontournable de l'animation de la Recherche à Madagascar, de la complémentarité avec le secteur privé notamment grâce au Fonds compétitif (FIERS). La multiplication des événements structurants permettra d'ancrer la recherche dans le tissu socio-économique, permettant ainsi aux docteurs de pouvoir élargir leurs perspectives d'employabilité.